

Ecole élémentaire Voltaire

CONSEIL D'ECOLE du vendredi 7 novembre 2014

18h-20h

Compte rendu

Organisation administrative

- Règlement intérieur de l'école (à adopter) suite à modification des horaires
- Question PEEP : nous souhaitons rajouter le point validé lors du dernier conseil : les passages à l'infirmerie sont indiqués dans les cahiers de correspondance.

Question au CE de juin 2014 : « Est-il possible de systématiser dans les cahiers de correspondance le passage des enfants à l'infirmerie ? »

1. Réponse au CR : Difficile car pas de personnel dédié. Un appel à la famille est systématiquement fait en cas de fièvre, de blessure ou de douleurs persistantes. Un effort tentera d'être fait.

Cette procédure d'appel aux familles est effectuée systématiquement.

Pas de mention au Règlement

- Effectifs et répartition. 274 élèves

EFFECTIFS 2014/2015	Classes	Effectifs classes	enseignants
CP 61	CPA	26	Catherine Daubin Pujos
CE1 41	CPB	23	Marie Claire Priou
CE2 60	CP/CE1	12+11	François Beaume (75%) PEMF 25% Pierre Burnichon (25%) dech 50% +PEMF25%
CM1 52	CE1	30	Laetitia Marie
CM2 49	CE2A	30	Florence Hamery
CLIS 12	CE2B	30	Anne-Marie Vrillon
Total 274	CM1A	25	Catarina Araujo
	CM1B	27	Elise Kurzeja
	CM1A	25	Rémy Guelton
	CM1B	24	Sylvie Ladrix
	CLIS	11	Virginie Nicolas

- Organisation des classes.
- Le point sur les personnels RASED

Cette année le poste de maître G est à nouveau pourvu.

Question FCPE : Combien d'élèves sont concernés par une demande d'intervention du RASED et pour quel type de difficulté (psy – maître E ? maître G ?) ; quel suivi pour les élèves signalés l'an dernier ?

Un conseil des maîtres se réunit en début d'année pour faire le point sur les enfants qui auraient des besoins spécifiques, ou qui questionnent quant à leurs résultats scolaires.

45 enfants ont été évoqués. Parmi eux une vingtaine fait l'objet d'une demande d'aide auprès du RASED.

Une demande au RASED ne signifie pas forcément une prise en charge. L'accord de la famille est préalable à toute intervention

Un document de suivi des aides est renseigné à la fin de chaque année par les enseignants et permet de faire l'articulation avec l'année suivante.

- Point sur les AVS et EVS ;
 1. 1 AVSi : Valérie Akakpo Sallé accompagne 2 enfants
 2. 1 AVSco : Pierrette Mpene succède à Adèle Carro dont le contrat arrivait à échéance
 3. 1 EVS administrative : Stéphanie Rosely

Question FCPE : Combien d'enfants de la CLIS sont régulièrement intégrés en classe ordinaire (nous aimerions des données précises) ?

Tous les enfants fréquentant l'école à temps plein (9 sur 11) sont inclus chacun en fonction de leur projet. Les temps et domaines d'inclusion sont définis par l'équipe pluridisciplinaire de suivi (psy scolaire, ens. Référent, structure de soin ext, enseignante, parents).

Les inclusions privilégient avant tout les relations sociales et n'ont pas de caractère obligatoire. Elles ne doivent pas mettre l'enfant en difficulté.

- Question FCPE : Des cours de sport ont lieu le mercredi matin. N'est-il pas dommage que ce temps du matin ne soit pas utilisé pour les apprentissages en accord avec la réforme des rythmes scolaires ?
L'éducation physique (pas le sport) est une discipline à part entière figurant dans les programmes à hauteur de 3 heures par semaine. L'EPS fait partie des disciplines fondamentales qu'il convient de placer à différents moments de la journée et de la semaine. L'heure du mercredi matin n'est pas l'unique temps d'EPS.

Relations familles

- Accueils des parents dans l'école : RDV individuels, remise des livrets, portes ouvertes...
 1. *La remise de livrets de manière individuelle se fera le samedi 13 décembre.*
 2. *Une vente de livre sera proposée comme l'an dernier : Festival du livre + Lire c'est partir (livres à 1€). Il sera demandé une aide des parents pour la vente des livres*
- Question FCPE : Une deuxième réunion pourrait-elle être envisagée cette année ?
Il semble qu'il ne soit pas envisageable de prévoir une deuxième réunion identique à celle de décembre. A cela plusieurs raisons. Ce genre de rendez-vous nécessite beaucoup de temps ; le temps consacré aux rendez-vous avec les familles est pris sur les 24 heures de concertations qui englobent réunions de maîtres de cycle,... Ce temps est largement dépassé par les enseignants qui ne refusent jamais un rendez-vous avec telle ou telle famille. Chaque enseignant peut si il le souhaite, organiser d'autres types de rencontres.
- Communication : Question FCPE : Les parents pourraient-ils être informés de l'exclusion de leur enfant du cours via le cahier rouge ?
- *Il peut être étudié un « billet d'exclusion » (voir exemple)*
 1. *Cet incident est-il reporté dans le Cahier de dérapages ? Non. Le cahier de dérapage concerne des actes qui dépassent le cadre ordinaire de la classe.*

- Fête de fin d'année

Question FCPE Les tickets repas pourraient-ils être remis en place ?

- *Cela sera à l'étude lors des réunions de préparation*
-
- ENT
- Question PEEP Où en est le projet ?
 1. *L'ENT va être à nouveau en service prochainement. Les codes seront distribués.*
-

Organisation pédagogique - Actions éducatives

- *Projet d'école 3ème année de mise en œuvre, évaluation du précédent et perspectives pour un nouveau projet. La DASEN proposera un cadre commun à toutes les écoles du département.*
- *Les différents axes et les fiches action*

Déclinaison du projet d'école

<i>Axes de travail choisis après analyse de l'état des lieux, et validation du contrat d'objectifs</i>	
Volet 1	Arts et Culture
Les arts au sens large, permettant d'aborder des domaines disciplinaires de l'école et des domaines du loisir (HTS) Les arts permettant une mise en lien des savoirs Rythmes scolaires et aménagement du temps. Mise en cohérence des différents temps de l'enfant. Travail sur les règles communes	

Volet 2	Numérique
Action 2 : Les arts au travers du numérique	
Volet 3	Continuité du parcours de l'élève
<ul style="list-style-type: none"> • Outils de suivi des compétences : • suivi des dispositifs spécifiques ; • rénovations des livrets scolaires • Outils d'harmonisation des enseignements • pratique progressive de démarches de recherche et de réflexion • • Dispositifs agissant sur les attitudes : conseils d'enfants • Partenariat et relations avec les familles 	
Volet 4	Elèves à besoins éducatifs particuliers
<p>Action 1 : Maîtrise de la langue ;Ecrire Action 2 : Culture humaniste Action 3 : TUIC</p>	

- Mise en œuvre du projet : les décloisonnements
- La chorale
Les ateliers fonctionnent depuis début octobre. Une représentation chorale est prévue pour la fin de l'année, à l'auditorium. Pas encore de date fixée avec le service du protocole.
- Question FCPE : Un projet « écriture » est-il envisagé (journal, bulletin...) ?
- *Le volet « Ecriture » est un axe transversal du projet d'école. Des « chantiers » divers se déroulent dans les classes en fonction des différents projets de la classe. La parution de la gazette de Voltaire est toujours à l'ordre du jour, toutefois, certains projets d'écriture ne sont pas forcément adaptés à une diffusion de ce type (albums sans texte par ex)*

L'enseignement des langues

Question FCPE : À quelles classes sont attribués les intervenants anglophones ? Selon quels critères ?
Une assistant d'Anglais a été attribuée à l'école sur projet rédigé par l'équipe. Ses interventions concernent les classes qui en ont fait la demande (4 classes). L'assistante intervient 45 minutes par semaine et uniquement en appui de l'enseignant.

Les tablettes, méthode acquise l'année dernière ou bala-dodiffuseurs sont-ils utilisés pour l'enseignement des langues ?

Why not ?

Un décloisonnement pour l'anglais (assuré par les instituteurs les plus à l'aise dans cette langue ou par un intervenant anglophone) est-il envisageable ?

Tous les enseignants enseignent l'Anglais dans leur classe

- Les activités Pédagogiques complémentaires : elles sont proposées cette année sur le créneau 15h45-16h45
- Question FCPE : Une prise en charge des élèves présentant des difficultés persistantes à s'adapter à la collectivité pourrait-elle être envisagée sur ce temps de remédiation ?
*Les APC comprennent un volet « méthodologie et organisation » qui peut effectivement peut-être répondre à cette difficulté.
Dans bien des cas, il s'agit d'enfants connaissant bien leur « métier » d'élève mais étant dans un processus de provocation ou de contestation de l'autorité. Les APC ne peuvent alors pas seules répondre à ces attitudes*
- *Les devoirs : ils doivent être allégés cette année compte tenu du temps d'étude plus court.*
- Question FCPE : La quantité de devoirs varie d'un enseignant à l'autre. Comment les parents doivent-ils le comprendre ?
- Les classes de découverte : *départ de Laetitia Marie et son CE1 en classe de mer en Bretagne. Les parents ne sont pas encore informés. Une réunion sera programmée avant les vacances de Noël*
Question FCPE : Quelles sont les premières impressions et/ou constats des enseignants sur le changement des rythmes scolaires (bienfaits/inconvénients pour les élèves)

Projet Opéra.

La classe de Catarina Araujo s'est lancée , avec une classe de CM1 d'Anatole France, dans un projet très ambitieux d'écriture d'un livret d'opéra. Ce projet se déroule sur l'année et nécessite des financements important dû aux différents intervenants. Des demandes diverses ont été faites auprès de la DASEN, de la CAF, de la ville, de l'OCCE. Une participation est néanmoins demandée aux familles.

Affaires financières

- bilan fête de l'école juin : *Le principe de la gratuité a été bien apprécié.*
- *Une nouvelle organisation pour le repas devra être repensée*
- Coopérative : modalités de fonctionnement, bilan de l'exercice 2013/2014
- FCPE : Les comptes n'ont pas été soumis aux représentants des parents d'élèves cette année. Pourquoi ?
- *Compte tenu de la rentrée un peu mouvementée, je me suis trouvé contraint de réunir en urgence la commission des comptes. Je n'ai donc pas eu le temps de prévenir les fédérations par Mail. J'ai sollicité*

des parents à la sortie de l'école, dont Mme Monneret qui avait effectué cette tâche l'an dernier. J'ignorais que les deux autres mamans sollicitées étaient adhérentes de la même fédération. Mea culpa. La réglementation n'impose d'ailleurs pas que les participants à la commission des comptes soient des parents élus

1. *Le conseil de coopérative s'est réuni et 3 parents d'élèves étaient présents pour valider les comptes ; l'exercice 2013-2014 s'est soldé par un excédent de 327,62€.*
 2. *En compte à la rentrée, nous avons 5656 €*
- Question FCPE : Les délégués seront-ils de nouveau mis à contribution dans le choix des achats/dépenses ?
 1. *Il est prévu à nouveau cette année d'associer les élèves à la gestion de la coopérative au travers des conseils de délégués.*

Points avec les autorités municipales

- Point sur les travaux effectués pendant l'été
 - Peinture des classes du 1^{er} étage
- Travaux programmés : peinture des classes du 2^{ème}
- Question FCPE : Quand la salle « Clavim-activités périscolaires » sera-t-elle réaménagée de façon à créer un environnement plus agréable pour les élèves (Mme Estrade nous a assuré que des chaises, tables et armoires seront livrés en novembre) ?
-
- Point sur les nouvelles activités périscolaires : organisation, inscription,
- *Les activités longues et ateliers courts se déroulent désormais sur 10 séances, afin de faciliter les inscriptions. Les activités courtes proposées :*
 - *Lundi, expression: dessin, improvisation, petit reporter*
 - *Mardi, éveil et découverte: dessin, jardinage, anglais*
 - *Jeudi :partage et coopération. Capoeira, informatique, vivre ma ville, bobos et compagnie*
 - *Vendredi, créativité et imaginaire :Jardinage dessin, origami, arts plastiques*

Questions FCPE / ORGANISATION :

- En fonction de quels critères les activités ont-elles été distribuées sur les établissements scolaires de la ville ?

Les activités ont été réparties de manière à proposer à chaque école une offre diversifiée. A Voltaire, certaines activités ont été demandées par les enseignants pour correspondre à des axes du projet d'école

- Les mentions « tenue à prévoir », « lieu où se déroule l'activité » et « encadrement » (animateur OMS, municipal...) pourraient-elles compléter le descriptif distribué ?
- Un descriptif des activités courtes pourrait-il être proposé ?

Des informations plus précises seront faites aux familles à l'occasion des inscriptions pour le deuxième trimestre.

Réponses de Frédéric Maillard, coordonnateur service éducation

- Une évaluation des performances/appétences pour l'activité suivie sera-t-elle proposée aux parents en fin de cycle ?

Questions FCPE / INSCRIPTION :

- Les activités périscolaires ont débuté le 29 septembre 2014. Cette date sera-t-elle avancée la rentrée prochaine ? A quelle date les activités prendront-elles fin cette année ?

- Un emploi du temps trimestriel pourrait-il être distribué aux élèves afin qu'ils le présentent avant toute sortie de l'école et éviter ainsi :

- de laisser sortir des élèves inscrits aux activités périscolaires

- d'orienter des élèves vers l'étude au lieu de l'activité à laquelle ils sont inscrits (cas fréquemment rapporté) ;

Des améliorations sur Teliss devraient permettre de fournir des emplois du temps de ce type.

L'orientation des élèves vers l'étude s'est faite lorsque la mention n'était pas précisée sur la feuille de pointage journalière.

Pour information, chaque jour nous devons revoir le cas de chaque enfant, car de nombreuses différences existent entre les prévisions TELISS et la réalité.

- Lorsqu'un enfant est orienté par erreur vers l'étude, les parents sont-ils facturés ?

Le tarif d'une activité ou d'une étude est le même

La mention APC pour les enfants restant à l'aide personnalisée, doit être portée sur la feuille de pointage chaque matin afin d'éviter une facturation .

- Les animateurs font-ils l'appel ? Si c'est le cas, comment expliquer que des enfants aient été orientés vers l'étude et que les parents n'aient pas été avertis de leur absence ?

- Quand, comment et par qui les parents sont-ils avertis de l'absence de leur(s) enfants aux activités périscolaires ?

Les appels sont faits. Lorsque des enfants manquent à l'appel, les parents sont contactés par téléphone pour que la coordinatrice ait une explication.

Questions PEEP : Ressenti de l'équipe à Voltaire ? quid de la gestion des enfants à 15h45 ?

Gestion complexe du fait de la différence entre le prévisionnel et la réalité de chaque jour.

Point sur ateliers proposés, des retours ? fréquentation ?

La fréquentation est globalement régulière mais varie d'une semaine sur l'autre. Les enfants apprécient globalement leur contenu.

Un sondage auprès des familles est-il prévu ?

Pas à ma connaissance

Question FCPE CANTINE : Quels ateliers/activités ont-ils été mis en place durant la pause méridienne ? Quel est le mode d'inscription ? Une communication a-t-elle été faite vers les élèves (et si oui, laquelle) ?

Question PEEP : - Organisation de la pause méridienne élargie : quels impacts ?
? des activités sont-elles proposées ?

Réponses d'Annabel Dezier :

planning activités pause méridienne:

lundi et jeudi:activité foot:de 11h50 à12h20 pour les CE2/CM/CLISS(selon leurs âges)
de 12h40 à13h10 pour les CP/CE1/CLISS(selon leurs âges)

activité manuelle:mêmes horaires

mardi et vendredi:activité ping-pong:de 11h50 à 12h20 pour les CE2/CM/CLISS(selon leurs âges)
de 12h40 à 13h10 pour les CP/CE1/CLISS(selon leurs âges)

activité manuelle:mêmes horaires
ou/et activitédanse:mêmes horaires

tous les jours activité BCD pour les mêmes tranches d'âges aux mêmes horaires.

Ces activités ont été présentées à l'oral aux enfants lors d'un rassemblement.
pour la BCD et le ping-pong, les enfants intéressés se regroupent devant l'animatrice et l'animateur qui les attendent en bas des escaliers extérieurs de l'école.
Pour le foot, rassemblement sous le préau.
Pour les activités manuelles, rassemblement devant la salle CLAVIM.

Question FCPE ÉTUDE :

- Comment les groupes sont-ils constitués ?

Les groupes sont constitués par classes. Les élèves sont répartis en fonction des enseignants présents : chaque enseignant présent s'occupe de ses élèves. Le complément est fait en essayant de ne pas mettre trop de CP dans la même classe, ceci pour pouvoir aider tous les élèves. En effet faire lire les CP demande plus de temps. Nous tenons également compte des effectifs par classe afin de ne mettre pas plus de 15 élèves par étude. Les devoirs, adaptés à chacun, sont le plus souvent faits en totalité et corrigés (fatigabilité, lenteur à prendre en compte). L'intervenant réexplique un exercice non compris. Si la majorité des élèves est en difficulté il en informe l'enseignant de la classe.

Les leçons sont récitées à l'intervenant, entre enfants, collectivement, sous diverses formes orales ou écrites. Il se peut cependant, qu'une seule relecture soit suffisante.

L'étude est aussi un lieu d'autonomie où les élèves doivent prendre leurs responsabilités quant aux tâches qu'ils ont à accomplir.

- Quelle formation pédagogique les animateurs ont-ils reçue ?

Aucune. Seulement une note sur le déroulement leur est donnée et commentée par le Directeur.

- Comment expliquer le différentiel qualitatif noté par de nombreux parents et élèves entre les études menées par les enseignants et certains animateurs (travail non fait, aide non apportée) ?

Voir plus haut !

CLAVIM

- Inscriptions au centre de loisirs pour les vacances : pourquoi les inscriptions via Teliss sont-elles dorénavant closes le samedi J-15 à 12h00 alors qu'elles étaient ouvertes jusqu'à présent jusqu'au dimanche soir J-15 ?

- Pourquoi le visionnage de DVD est-il proposé aux enfants en lieu et place d'activités ludiques, sportives ou créatives ?

- Trop peu de sorties : quels sont les facteurs explicatifs ?

Concernant la question sur le visionnage de DVD, depuis le début de l'année, une seule projection a été faite dans un contexte bien particulier.

En effet, dans le cadre de la "semaine bleue" (ayant pour but de favoriser les rencontres intergénérationnelles entre les plus jeunes et les anciens, a été diffusé le 15 octobre à la maison de retraite Lasserre, le DVD des créations filmographiques de l'atelier audiovisuel du centre de loisirs Voltaire.

La plupart de ces courts-métrages ayant été réalisés en partenariat entre les enfants du centre et les résidents de la maison Lasserre, il nous a paru judicieux de faire partager cette projection à tous les protagonistes.

Elle avait également pour but de faire découvrir ce qui peut être créé au sein de l'atelier audiovisuel et ainsi, peut-être, susciter l'envie chez certains enfants, de participer à cet atelier.

Ce visionnage avait donc un but pédagogique, culturel et citoyen.

Concernant la question des sorties,

en dehors des sorties cinéma ayant lieu assez régulièrement, compte tenu des nouveaux horaires raccourcis du mercredi, en raison du changement des rythmes scolaires, Nous ne pouvons faire partir un car avant 14 heures et devons ramener les enfants sur chaque centre pour 17 heures.

En comptant environ une heure de trajet aller et une heure de trajet retour, une sortie durerait seulement une petite heure contre deux heures de transport. Je ne suis pas sûre que les enfants en tirent un bénéfice...

En revanche, durant les vacances scolaires, des sorties pourront être mises en place.

Questions PEEP

- Sécurité aux abords de l'école ?

La mise en place en urgence d'un AVSP devant pôle emploi est une chose mais la rue Guynemer est dangereuse

Serait-il possible de faire un marquage au sol « ECOLE » comme fait dans Paris intra-muros + panneau lumineux visible dès l'entrée dans la rue Guynemer (à date il existe un petit panneau à 10 m de l'école)

- La remarque est prise en compte et sera adressée à GPSO pour étude
 - Travaux : est-il envisagé une réfection des salles CLAVIM ?

Le service viendra constater le besoin ou non, d'un « coup de peinture » ou d'un nettoyage si besoin. Un retour sera fait le plus rapidement possible aux familles.

P. Burnichon